



CERCLE DE TIR AVIA OFFENBERG CLUB FLORENNES

Merlemont, le 20 juin 2021

Le Directeur de tir

Bonjour à tous,

Vous avez remarqué que depuis ce 10 juin, le Comité Directeur a autorisé la réouverture de l'ensemble des stands et ceci suivant les modalités du CODECO.

En ce qui concerne le stand 100 mètres, vous avez pu constater notre nouvelle ventilation. Celle-ci répond pleinement aux exigences imposées par les normes de sécurité en vigueur. La partie se trouvant vers l'avant, c'est-à-dire devant les escargots, est remise à neuf : nouvelle aspiration, nouveau géotextile et mise en place de tapis en caoutchouc pour les protections.

En date du 12 juin dernier, un membre a déjà perforé un conduit d'extraction d'air. Il en a été de même pour les 13 et 16 juin. J'ai, avec les responsables du stand 100 mètres, constaté des dégâts qui sont inacceptables. Après un relevé de fréquentation sur trois jours, une petite vingtaine de tireurs étaient présents ces jours-là.

On est donc loin d'une grosse affluence de fréquentation de ce stand.

Quelques photos prises après trois demi-journées de tir.



Premier impact dans la ventilation après une demi-journée de tir



Impact dans la gaine (tuyau d'aspiration) en date du 13 juin



Projectile encastré dans le montant (tôle ardox) avec déplacement de matière



Les photos ci-dessus montrent des impacts dans les bandes de caoutchouc, il faut noter que celles-ci servent de protection et sont 55 cm plus hautes que le centre de l'escargot (piège à balles). Les traces se trouvant sur le géotextile illustrent bien les tirs sur la partie supérieure de l'escargot. Ceci entraîne inévitablement des projections tous azimuts étant donné que le projectile s'écrase sur de l'acier au lieu de pénétrer dans l'escargot comme souhaité.

Après analyse, nous sommes sur des écarts angulaires qui peuvent se mesurer entre 45 et 140 cm par rapport au centre de la cible (vu qu'un impact est venu percer le conduit d'extraction qui se trouve sur le plafond de la zone des cibles).

Comme vous vous targuez d'être des bons tireurs, avec ce genre d'erreur, vous vous trouvez entre 4,5 mètres et plus de 10 mètres par rapport à l'objectif à une distance de 1000 mètres, et ceci dans un tunnel qui n'est soumis à aucune perturbation (vent, température, pression atmosphérique). Ceci démontre que **vous avez encore beaucoup à apprendre**.

Force est de constater que vous vous présentez avec des armes non réglées sur le pas de tir. Une erreur de tir, cela peut arriver mais autant NON surtout que cela est répétitif (voir la photo du géotextile). J'en conclus que, comme vous ne voyez aucun impact dans votre cible, vous continuez à tirer sans analyser pourquoi.

Cette pratique révèle malheureusement l'état d'esprit de beaucoup de tireurs.

En quelque sorte, vous êtes irrespectueux du matériel mis à votre disposition. En agissant de cette manière, vous transgressez la quatrième règle de sécurité : « *Être sûr de son but et de son environnement* ». Vous n'êtes pas sans savoir que les quatre règles de sécurité vous sont rappelées à chaque courrier par notre secrétaire ainsi que sur notre site et dans notre R.O.I.

En six années, le club a investi, en travaux dans ce stand, plus de trente-deux mille euros en matériel afin que vous puissiez bénéficier d'infrastructures correspondant à vos besoins.

Lors des différents projets proposés pour l'évolution de ce stand, j'ai défendu ceux-ci devant le Comité Directeur pour obtenir les budgets nécessaires.

Il est bien évident que nous ne pouvons pas toujours effectuer des réparations de **dégâts provoqués par des personnes peu scrupuleuses** du bien de la communauté et en supporter les frais.

La trésorerie du club n'est pas inépuisable.

Nous ne continuerons donc pas à nous adapter aux personnes sans scrupule pour remédier aux dégâts.

Des règles sont établies dans notre R.O.I. et dans les manuels qui sont à votre disposition. Le Comité Directeur entend bien les faire respecter afin d'assurer la pérennité de nos installations.

La vocation primaire de notre club est le tir sportif et non un club de ferrailleurs. Si aucune amélioration n'est constatée, nous devons peut-être fermer le stand 100 mètres et ne l'ouvrir que quand des compétitions de tir seront organisées par l'URSTBF.

Je constate que certains membres de notre club agissent de manière désinvolte en estimant « *je paye donc j'ai des droits* ». Cela est vrai mais je vous rappelle que s'il y a des droits il y a aussi des devoirs et le premier devoir est de respecter ce qui ne vous appartient pas. Les infrastructures sont un bien de la communauté qui est mis à votre disposition.

De manière générale, les remarques sont devenues difficiles à accepter. Vous devez savoir que, pour obtenir un niveau suffisant, il faut demander 150 % du potentiel (pour en obtenir 65 à 70 %). Ceci est constatable sur l'ensemble des pas de tirs. Depuis une semaine, plus d'une dizaine d'incidents de sécurité ont été constatés. En voici quelques exemples :

- Manipulations non réglementaires des armes sur les pas de tir.
- Se rendre en direction des cibles sans avoir prévenu les autres tireurs afin que l'on place les signaux lumineux.
- Mercredi passé : un tireur du 100 mètres a ouvert le feu alors que des membres se trouvaient dans la fosse et que les lampes rouges fonctionnaient.
- Dimanche : un tireur a croisé le visage d'un membre avec le canon de sa lever-action.
- Ce samedi 19 juin 2021 : un tireur utilise des munitions non autorisées alors qu'il a reçu le briefing de sécurité et que des folios explicatifs se trouvent à sa disposition (stand et cafétéria).
- etc...

Si cette situation persiste, il faudra prendre des mesures qui seront plus contraignantes.

En réponse à nos interpellations, nous recevons les réponses suivantes : « *je ne savais pas* », « *je n'étais pas au courant* » ou bien « *cela fait trente ans que je tire et tu ne vas pas m'apprendre, je sais ce que je fais* ». A ceux-ci, je réponds que peut-être vous tirez depuis trente ans mais vous êtes un irresponsable et il vaudrait peut-être mieux vous séparer de vos armes et changer de sport avant d'être la cause d'un accident.

C'est pourquoi, nous continuerons une formation adaptée, le coaching sera de plus en plus présent afin de s'assurer que les bons gestes deviennent des automatismes.

Le tir est un sport à part entière mais très contraignant : il faut se remettre en question en permanence et admettre que nous n'avons pas la science infuse. Admettre les remarques c'est grandir et avoir une ouverture d'esprit qui nous permettra d'être sereins dans la pratique de notre sport.



Pour le Comité Directeur
D.BRUYERE
Directeur de Tir
Responsable Sécurité AOC
Tf:071668522
Gsm:0492500498
Email : securite@aoctflorences.be